



PROJET CLUB J.A. BRÉAL FOOT 2025-2030



Numéro affiliation FFF : 519645

Adresse courriel : jabrealfootball@gmail.com

Site Web : <http://jabrealfoot.fr/>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/jabrealfoot/>

Compte Instagram : <https://www.instagram.com/jabrealfoot?igsh=amZ6OWpjM3ZrbzBj>



SOMMAIRE

Introduction	page 3
Identité, bilan & ambition	page 4
Organisation	page 6
Moyens humains	page 10
Moyens matériels et infrastructure	page 12
Moyens financiers	page 13

INTRODUCTION



Créé en 1920, club plus que centenaire, la JA Bréal Foot a pour but la pratique de l'activité sportive dans un esprit de jeu, de respect, de convivialité et de fair-play, que cette activité soit soumise ou non à un championnat.

Les moyens d'actions de l'association pour atteindre son objet sont notamment :

- L'enseignement et la pratique du football ;
- L'éducation des sportifs adhérents à cette association ;
- La participation de ses adhérents aux manifestations des fédérations sportives ;
- L'organisation et la gestion de tournois et toutes autres manifestations ;
- La mise en œuvre d'actions de promotion ;
- Toutes autres animations à l'initiative de l'association ou en coopération avec d'autres organismes.

Le présent projet a pour objectif de définir les ambitions du club à moyen-long terme de manière à pérenniser son ancrage local ainsi que de poursuivre et prolonger sa dynamique de développement initiée depuis maintenant plus d'une dizaine d'année, notamment autour de la formation et de l'éducation des jeunes joueurs.

Il sera présenté et proposé à la validation lors de l'Assemblée générale du club le 27 juin 2025.



IDENTITÉ, BILAN & AMBITION

Avec plus de 360 licenciés, la JA Bréal Foot a connu un développement important ses dernières années, dépassant à présent le cadre strictement bréalais (avec l'arrivée désormais courante à chaque intersaison, sans sollicitation du club, de licenciés ne résidant pas à Bréal-sous-Montfort).



Outre les entraînements en semaine et les compétitions le week-end, le club organise de multiples activités tout au long de l'année (lotos, repas, tournoi de belotte, tournoi futsal, accueil de finales départementales, etc.) qui contribuent au lien social et au rayonnement du club et de sa commune vers l'extérieur. Ces activités sont réalisées en partenariat avec de nombreux commerces locaux, auprès desquels le club se fournit, contribuant ainsi à l'activité économique de son environnement.

Sur la saison 2024-2025, le club emploie également trois éducateurs et contribue à la formation des jeunes, avec un contrat d'apprentissage et un service civique.

L'**identité du club** est fortement axée sur la **convivialité** et l'**entraide**, générant ainsi une forte **cohésion**, notamment entre les Bréalais « historiques » et les nouveaux venus au club.

Le **projet sportif** du club doit ainsi être cohérent avec son identité et le public visé afin de pouvoir proposer :

- Un projet concentré sur le **plaisir** du jeu, permettant à tous et chacun de pratiquer le football dans un environnement sécurisé et encadré ;
- Un projet concentré sur la **performance**, respectueux des règles et de l'éthique du sport, visant à amener les joueurs qui le souhaitent au plus niveau possible, dans un parcours cohérent, de l'école de foot aux équipes séniors.



Afin de poursuivre son développement, le club s'appuie donc sur trois axes :

- Tout en assumant et pérennisant son identité forgée sur la convivialité et l'entraide, il s'agit de développer, pour les équipes jouant aux plus hauts niveaux pour le club (championnats régionaux), un esprit axé sur la **performance** et le **développement du jeu**. Dans cette optique, les équipes séniors seront réparties en deux groupes distincts à partir de la saison 2025-2026 (voir chapitre organisation).
- La **dynamique des équipes de jeunes**, présentes dans toutes les catégories et dont plusieurs d'entre elles évoluent au niveau régional ou jouent au plus haut niveau départemental. Cette dynamique est largement portée par l'engagement des éducateurs et des bénévoles. Elle trouve également une issue concrète avec le **tournoi du Roi Arthur**, qui connaîtra en 2025 sa 2^e édition en regroupant des équipes de moins de 16 ans de tout l'Ouest de France, provenant pour certaines d'entre elles de clubs semi-professionnels. L'ambition du club est de faire de ce tournoi, à termes, un événement majeur de la catégorie.
- Le **développement du football féminin**, déjà initié par le lancement en 2024 de l'équipe féminine sénior à 11 qui permet au club de faire partie du nombre restreint de clubs disposant d'une section féminine. Cette dynamique devra se prolonger en favorisant l'accès des jeunes filles au football (école de foot, préformation), notamment en proposant aux

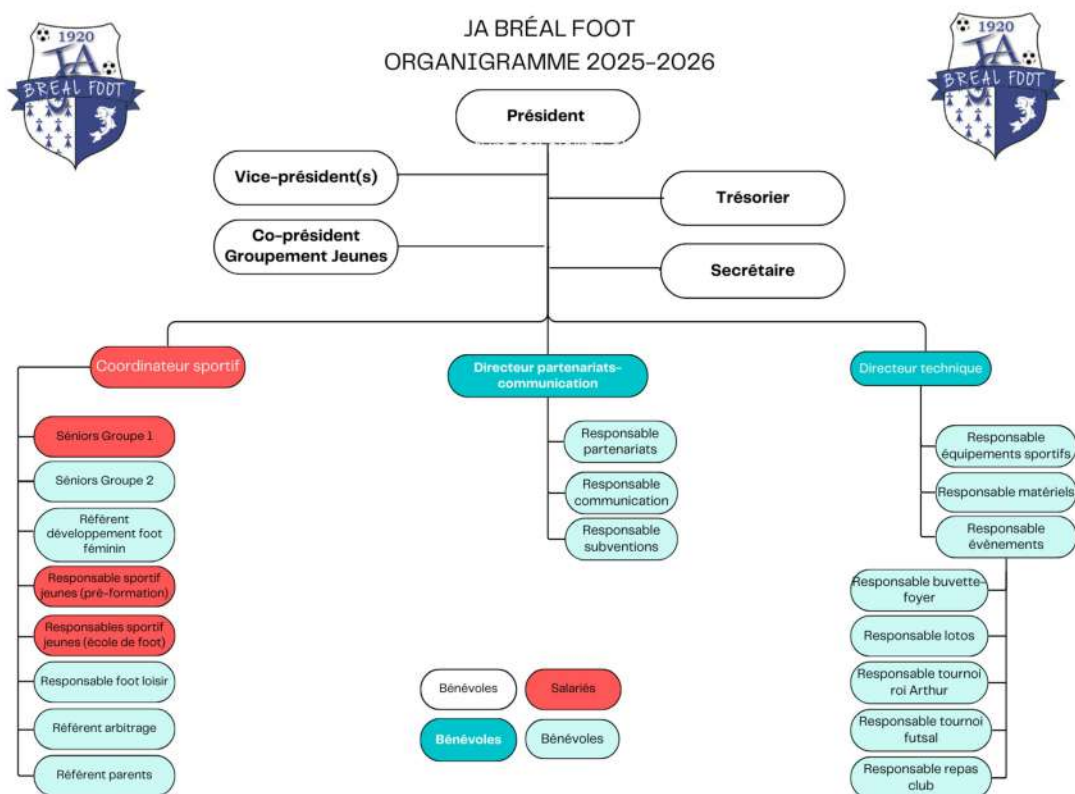
écoles environnantes des séances de découverte du football dédiées aux jeunes filles (projet des « midis du sport féminin » avec les autres associations sportives de Bréal-sous-Montfort).



ORGANISATION

A. Organigramme

A compter de l'été 2025, l'organigramme du club sera refondu selon le schéma suivant :



L'objectif est de mettre en place une meilleure répartition et une meilleure lisibilité des rôles et attributions de chacun.

Cet organigramme sera décrit en détail au travers d'une **charte de fonctionnement** qui explicitera ainsi tout le fonctionnement du club et sera soumise à approbation à l'Assemblée générale le 27 juin 2025.

B. Groupes séniors



A compter de la saison 2025-2026, les **équipes séniors seront réparties en deux groupes d'entraînement**. Le premier, constitué des joueurs des équipes A et B, axera ses entraînements sur la recherche de la performance et le développement du plan de jeu. Le second, constitué des joueurs des équipes C et D, axera ses entraînements sur le plaisir du jeu et la convivialité, tout en conservant le plaisir de la compétition pour les matches du week-end. Afin de préserver la cohésion de l'ensemble des séniors du

club, les deux groupes conserveront un entraînement commun une fois par semaine. La mise en place de ces groupes sera réalisée en début de saison 2025-2026 en intégrant notamment les entretiens individuels de fin de saison réalisés pour chaque joueur avec le coordinateur sportif, son entraîneur et un membre de la direction (président ou vice-président). La constitution des groupes n'est pas figée : sous l'autorité du coordinateur sportif et en liaison avec la direction du club, elle sera

périodiquement révisée (3 à 5 fois par saison) en intégrant les progrès effectués, l'assiduité aux entraînements et, bien évidemment, les desideratas de chacun.

En outre, **l'intégration progressive (à partir des moins de 18 ans) des jeunes** joueurs au sein des séniors fera l'objet d'une attention forte du club, quelle que ce soit leur objectif de pratique du football (performance ou plaisir).

L'objectif à terme (2030) est d'avoir une équipe **sénior A stabilisée au niveau régional**, une équipe **sénior B en première division départementale** et des équipes C et D dans lesquelles chacun peut exercer son sport dans des conditions optimales de plaisir, continuer à progresser tout en conservant le goût de la compétition.

C. Football féminin



Un poste bénévole de référent football féminin sera mis en place à compter de la saison 2025-2026. Il aura pour objectif de favoriser le développement du football féminin dans l'ensemble des catégories de joueurs et de faire connaître le projet de développement du club dans son environnement. Le référent football sera le relais et l'interlocuteur naturel de toutes les licenciées féminines du club. Il interviendra sur tous les sujets liés à la **mixité et à la lutte contre les dérives sexistes**.

Le référent football féminin pourra être appuyé

par le recrutement d'un service civique consacré en partie à ce sujet.

L'objectif à terme (2030) est que l'équipe sénior féminine soit pérennisée, disposant, si possible, d'une équipe réserve, et que le club fasse progresser des jeunes filles dans toutes les catégories de jeunes.

D. Équipes de jeunes (école de foot, pré-formation, formation)

Fort de résultats qui le placent parmi les meilleurs clubs de son environnement immédiat et en fait désormais un pôle d'attractivité, le club poursuivra son développement autour de la formation et de l'éducation des jeunes joueurs. Cela se traduira notamment, dès la saison 2025-2026, par le **recrutement d'un nouvel éducateur salarié**.

L'objectif à terme (2030) est que l'école de foot conserve toute son attractivité et que les équipes de jeunes (pré-formation, formation) soit en mesure d'offrir à chaque millésime l'opportunité, au moins une fois dans son parcours, de jouer au niveau régional.



E. Foot loisir

Une réflexion doit être amorcée afin d'accroître l'attractivité de cette section au sein du club. Il s'agira notamment de réfléchir à la mise en place de davantage de matchs amicaux, voire à l'inscription de la section foot loisir dans les activités proposées par le District et/ou à terme à la création d'une section vétérans.

F. Arbitrage

Longtemps en difficulté sur la formation des arbitres, le club sera à nouveau en conformité à compter de la saison 2025-2026 (2 arbitres officiels adultes, 2 arbitres officiels jeunes). La mise en place d'un **référent arbitrage** doit permettre de continuer à améliorer la situation du club. Le référent arbitrage veillera également à la mise en place des séances de sensibilisation à l'arbitrage

dans toutes les catégories, avec en particulier la participation de tous les joueurs à partir de la catégorie moins de 14 ans à l'arbitrage des catégories inférieures.

L'objectif à terme (2030) est que le club bénéficie en permanence d'au moins une demi-douzaine d'arbitres officiels.

G. Relations avec les parents

Un effort particulier sera réalisé sur la communication et les échanges avec les parents via la mise en place d'un **réfèrent parent** pour le club, lui-même relayé par un référent parent au sein de chaque catégorie (des moins de 6 ans jusqu'au moins de 18 ans).

H. Structuration du bénévolat

Les bénévoles sont l'élément indispensable à la vie du club : par leur investissement, ils permettent à la fois le fonctionnement courant et, via les événements, les rentrées financières qui permettent d'assurer son équilibre budgétaire.

L'organisation du club autour de trois directions doit permettre à chaque bénévole de trouver sa place, selon ses aspirations, ses qualités et ses disponibilités. En particulier, **les directions communication-partenariats et techniques** doivent permettre d'éviter les aléas de fonctionnement et de poursuivre le développement des activités événementielles, tout en sanctuarisant l'engagement des bénévoles au sein de la direction sportive.

En lien, avec le nouvel organigramme du club une nouvelle comitologie est mise en place selon le schéma ci-après. Elle doit permettre d'alléger les sollicitations en réunion des bénévoles afin qu'ils puissent se consacrer au mieux à leurs responsabilités et activités.



<i>Quoi</i>	<i>Qui</i>	<i>Pourquoi</i>	<i>Quand</i>
Conseil d'administration	Membres élus par l'assemblée générale	élit le bureau Valide les grandes orientations du club	3 fois par an
Bureau	Président, vice-président(s), trésorier, secrétaire	Assure l'administration du club	1 fois par mois, en amont du CODIR
Comité exécutif (COMEX)	Président, vice-président(s), directeur sportif	Gestion courante du club	Point de situation 1 fois par semaine
Comité directeur (CODIR)	Président, vice-président(s), directeurs Responsables (si besoin)	Organisation des événements	1 fois par mois
Commission de discipline	cf. règlement intérieur	cf. règlement intérieur	cf. règlement intérieur
Commission ad hoc (partenariats, communication, subventions, buvette, lotos, tournois, repas, équipements, etc.)	Directeur, responsable, membres		au besoin

I. Règlement intérieur

Un nouveau règlement intérieur est mis en place à compter de la saison 2025-2026 et sera proposé à la validation de l'Assemblée générale du 27 juin 2025. Il intègre en particulier la création d'une commission intérieure de discipline.

J. Refonte des statuts

Projet 2025-2030



L'ensemble de ces évolutions du club nécessite inévitablement une révision des statuts (qui n'ont pas bougé depuis près de vingt ans). Ce travail sera réalisé dans le courant de la saison 2025-2026 et proposé à la validation de l'Assemblée générale 2026.

MOYENS HUMAINS

A. Salariés et éducateurs

À compter de la saison 2025-2026, le club comptera quatre salariés répartis comme suit :

- Un coordinateur sportif (temps plein) ;
- Un responsable sportif (temps partiel) en charges des entraînements des séniors ;
- Un responsable sportif jeunes (temps partiel), en charges de l'équipe sénior A et des entraînements de l'école de foot et des équipes de jeunes ;
- Un **responsable sportif jeunes** (temps partiel), **en cours de recrutement**, en charge de la pré-formation, de la formation et de l'organisation du tournoi du Roi Arthur ;

Ces effectifs peuvent être complétés selon les disponibilités (volontariats, capacités financières du club) par un apprenti en cours de formation BMF et un ou deux services civiques.

Les rôles des salariés sont définis par leurs fiches de postes et la charte de fonctionnement (à venir, cf. chapitre organisation). Chaque salarié doit bénéficier d'un entretien professionnel au moins tous les deux ans.

Dans la situation actuelle, le club dispose de salariés particulièrement compétents et investis dans leurs rôles, qu'il s'agit donc de fidéliser au sein du club.

Sur la durée du projet, l'objectif du club est de **proposer à ses salariés une évolution professionnelle en adéquation avec leurs qualités, leur investissement et leurs aspirations tout en conservant une masse salariale maîtrisée.**



B. Dirigeants d'équipe

Relais de l'éducateur, agissant le plus souvent en tant que bénévole, le dirigeant d'équipe est indispensable à l'engagement en compétition et à la vie courante de toutes les équipes.

Sur toute la durée du projet, le club devra rester vigilant pour à la fois sanctuariser et protéger ce rôle, tant chez les séniors que pour les équipes de jeunes. La réalisation d'un « livret du dirigeant d'équipe » et l'organisation d'évènement qui leur soit dédié devront utilement être réfléchis. L'association de jeunes joueurs (des moins de 14 ans jusqu'aux séniors) à l'encadrement des équipes plus jeunes sera encouragée.

C. Bénévoles

Une cinquantaine de bénévoles officient régulièrement au profit du club. Leur engagement est absolument indispensable à la fois pour le fonctionnement courant et pour la stabilité financière du club.

L'engagement des bénévoles du club devra être mieux structuré (cf. chapitre organisation) et reconnu afin de bénéficier à terme (objectif 2030) d'un fonctionnement pérenne. Des campagnes annuelles de recrutement de bénévoles devront être initiées, en réalisant en particulier un effort vers les retraités.

D. Licenciés

Disposant désormais de plus de 360 licenciés, le club a connu un accroissement certain ces dernières années. Du fait de l'accroissement démographique de la commune de Bréal-sous-Montfort et de l'attractivité sportive du club, il devrait encore augmenter de 50 à 100 licenciés sur l'horizon du projet. Les moyens du club, notamment les infrastructures (cf. chapitre moyens matériels et infrastructures), doivent se mettre en capacité d'absorber ce flux supplémentaire de licenciés.

E. Insertion professionnelle

De nombreux licenciés du club (en particulier parmi les jeunes séniors) rentrent sur le marché de l'emploi et/ou connaissent une évolution de leur parcours professionnel, que cela soit dans le

Projet 2025-2030



domaine du football, du sport ou dans tous autres domaines. Le club devra amorcer une réflexion afin de soutenir au mieux ses licenciés, notamment dans leurs recherches d'emploi et dans leur mise en relations avec les partenaires du club.

MOYENS MATÉRIELS ET INFRASTRUCTURES



Les infrastructures du club (complexe sportif avec un terrain synthétique, un terrain en herbe, trois salles de sport, un foyer) sont la propriété de la commune de Bréal-sous-Montfort et de la communauté de communes Pays de Brocéliande.

Le club est propriétaire des équipements sportifs (ballons, jeux de maillots, agrès, etc.) et d'une partie du matériel nécessaire à l'organisation des événements. Lors des événements le reste du matériel (sono, matériels de restauration, barnums, chapiteaux, etc.) est soit emprunté à d'autres associations, soit loué.

Les infrastructures du club ont fait l'objet d'un **investissement conséquent de la part des collectivités** ses dix dernières années (avec en particulier la construction d'un terrain synthétique et d'un foyer-club partagé avec le HBC310).

Toutefois, la qualité de ces infrastructures, conjuguée à son excellente dynamique sportive, ont rendu le club en un sens victime de son succès et ces infrastructures arrivent aujourd'hui à saturation. Elles nécessiteront ainsi plusieurs aménagements dans les années à venir :

- La mise en place de **l'éclairage sur le terrain herbe** en priorité absolue, à réaliser pour l'hiver 2025-2026 car le volume des entraînements à réaliser en soirée en semaine ne permet plus de les réaliser sur le seul terrain synthétique (seul terrain éclairé à ce jour) ;
- La réalisation d'au moins **un demi-terrain supplémentaire de football** (si possible en synthétique) permettant de « dé-saturer » le terrain synthétique, non seulement pour les entraînements du club mais aussi pour les activités scolaires ;
- La réalisation d'une **tribune aux abords du terrain synthétique**, afin de permettre aux spectateurs de regarder les matchs dans de bonnes conditions ;
- La mise en place d'un **local équipement** à proximité des terrains permettant de stocker les équipements dans de bonnes conditions (préservation des matériels) et de libérer un vestiaire supplémentaire¹.



¹ Les équipements (ballons, petits buts, chasubles, etc.) sont actuellement stockés dans un vestiaire dans de mauvaises conditions (notamment d'humidité) qui accroissent leur vieillissement. Par ailleurs, ce vestiaire « perdu » est couramment problématique lorsque le club accueille de multiples équipes (plateaux école de foot, tournois, etc.)



MOYENS FINANCIERS

Après un exercice 2023-2024 en fort déséquilibre du fait de conditions conjoncturelles, le club présentera un budget 2024-2025 équilibré ou proche de l'être.

Avec un budget annuel de 160k€ et une ressource en épargne suffisamment conséquente pour lui permettre d'absorber les aléas conjoncturels, le club dispose des moyens de ses ambitions.

Les objectifs financiers à venir doivent être :

- maintenir le prix des licences au niveau actuel (pas d'augmentation supérieure à l'inflation, hors opérations particulières (équipements en survêtements, sacs, etc.)) ;
- faire mieux connaître son utilité et son rôle social auprès des collectivités (en particulier la communauté de communes) ;
- diversifier ses partenariats, notamment en les élargissant en-dehors du cercle strictement bréalais ;
- poursuivre le développement de ses activités événementielles, notamment (mais pas seulement) sur des supports d'activités sportifs (tournoi du roi Arthur, tournoi futsal, stages de vacances, etc.).